

Scrutins à venir/Cour constitutionnelle/CGE/Prestation de serment des responsables des Commissions électorales locales

Ils sont désormais assermentés

LLIM

Libreville/Gabon

Seuls ceux dont les dossiers n'ont souffert d'aucune contestation ont eu droit, hier, à cette prestation de serment. Les autres quant à eux, prêteront serment dans les tout prochains jours, si leurs dossiers sont retenus.

APRES son report, vendredi dernier, par la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo, la cérémonie de prestation de serment des membres des Commissions électorales pour le compte des Législatives et des Locales à venir, a finalement eu lieu hier matin. A la salle d'apparat de ladite institution en présence des prési-



Les juges lors de la cérémonie de prestation de serment des membres de Commissions électorales.

dents des membres de la Cour et de ceux du Centre gabonais des élections (CGE). Chaque responsable des différentes commissions électorales, à savoir le pré-

sident, les deux vice-présidents et les deux rapporteurs ont juré tour à tour, d'accomplir les devoirs de leur charge avec probité et impartialité, de respecter et de faire respecter la loi

électorale, le suffrage universel, la démocratie pluraliste et de s'astreindre au secret des délibérations auxquels ils auront pris part : "je le jure!", ont-il dit. La Cour, par la voix de sa

présidente, Marie-Madeleine Mborantsuo, a quant à elle pris acte de leur serment et les a renvoyés à l'exercice de leurs fonctions. Bien avant cette étape, le

Greffier en chef, Jean-Laurent Tsinga a donné lecture du décret portant nomination des membres du bureau des Commission électorales en charge de ces deux élections.



Les membres du CGE et ceux des commissions électorales.

Mesures d'assainissement du train de vie de l'Etat/Bloc démocratique chrétien (BDC)

Les propositions de Mavioga

LLIM

Libreville/Gabon

LE secrétaire exécutif du Bloc démocratique chrétien (BDC), Guy-Christian Mavioga, a rencontré les populations de Nkok dans le 2e arrondissement de la commune de Ntoun samedi dernier. Occasion pour lui de les entretenir sur les mesures du gouvernement visant la réduction du train de vie de l'Etat, prises en Conseil des ministres le 21 juin dernier. Sans détour, M. Mavioga a appelé à la démission du vice-président de la République. Il a insisté sur la réduction de la taille (des membres) du gouvernement qu'il veut qu'elle soit ramenée à 18 membres. Et a souhaité entre autres, la suppression des postes des ministres délégués au profit de neuf secrétaires d'Etat ou hauts commissaires avec des cabinets très réduits ; la suppression des charges locatives des cabinets ministériels avec la construction soit



Le SGE du BDC, Guy-Christian Mavioga (2e à gauche) accompagné des membres de son bureau.

d'une cité gouvernementale ou d'un complexe interministériel d'ici 2020, "au lieu d'aller louer dans les bâtiments des membres des ténèbres qui perturbent notre nation", a-t-il lancé. Tout comme il a suggéré le jumelage du Conseil national de la Démocratie (CND) et de la Médiation de la République en une nouvelle institution qui pourrait être dénommée "Conseil national de la Démocratie et de la Cohésion sociale". Pour mieux mobiliser les

fonds afin d'amorcer avec efficacité la crise actuelle, il est impérieux, estime Guy-Christian Mavioga, de revenir aux fondamentaux dans toutes les régies financières. Notamment, par la participation des entreprises para-étatiques au budget de l'Etat, telles que : (la Caistab, l'Oprag, le Conseil gabonais des chargeurs, etc.). Prônant le "Gabon d'abord" comme élément fondamental dans cette sortie de crise, le secrétaire exécutif

du BDC a émis, à l'endroit des responsables d'entreprises implantées au Gabon, le vœu qu'ils aient

pour priorité de former et d'embaucher les Gabonais, afin de résorber le chômage qui est un véritable

cheval de bataille pour les autorités gabonaises, en tête desquelles, le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermeture exceptionnelle des agences commerciales

A l'occasion des fêtes de l'Assomption et de l'Indépendance, toutes les agences commerciales SEEG de Libreville et l'intérieur du pays seront exceptionnellement fermées les 15, 16, 17 et 18 août 2018.

La réouverture des agences commerciales interviendra le lundi 20 août 2018 à 07h45 mn.

Durant cette période, tous les autres modes de paiements fonctionneront comme à l'accoutumée (agences agréées, points de vente, MOBILEBAN et MOBILFACILE).

La Direction de la Communication & de la Responsabilité Sociétale



Quelques militants du BDC lors de la rencontre.